

DECRET N° 2014/451 DU 07 NOV 2014
portant nomination du Secrétaire Général de la Commission Nationale
des Droits de l'Homme et des Libertés.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2004/016 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, modifiée et complétée par la loi n° 2010/004 du 13 avril 2010 ;
- Vu** le décret n° 2005/254 du 07 juillet 2005 fixant les modalités d'application de la loi n° 2004/016 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés,

DECRETE :

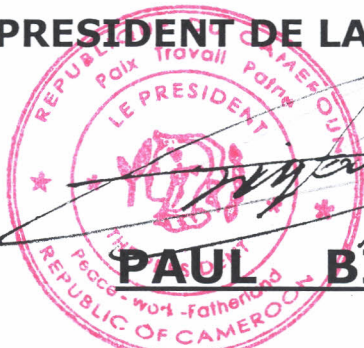
Article 1^{er}.- Madame **ELANGUE, née EVA ETONGUE MAYER Jacqueline** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommée Secrétaire Général de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Article 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 07 NOV 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA